

Journée internationale des personnes handicapées : des droits effectifs et l'égalité réelle, ici comme ailleurs

La question du handicap est une question politique et de droits humains. L'ONU l'a rappelé à plusieurs reprises à la France depuis 2017 : notre pays a signé et ratifié une convention internationale relative aux droits des personnes handicapées en 2010 mais ne la respecte pas et bafoue les droits de plus de 7,7 millions de nos concitoyens.

En effet, la loi de 2005, déjà défailante au regard du droit international, a été progressivement vidée de son sens par les gouvernements successifs : report sine die de l'accessibilité universelle, régression de l'accès au logement avec la loi ELAN, discriminations persistantes et invisibilisées, absence de moyens donnés aux MDPH, ce qui entraîne un non-respect des droits et de la dignité-même des personnes (évaluations « comptables », sur dossier uniquement et sans entendre les personnes), droit à l'éducation inappliqué...

Aujourd'hui, les personnes handicapées vont payer le prix fort des politiques d'austérité budgétaire qui se préparent : attaques contre la Sécurité Sociale et notamment les affections de longue durée, contre les politiques publiques de l'emploi, coupes drastiques des budgets des collectivités territoriales et des services publics.

C'est inacceptable ! Donnons leur pleine citoyenneté aux personnes handicapées : programmation d'urgence de l'accessibilité des lieux et services, y compris numériques, revenu digne, sanctions suffisantes et appliquées aux employeurs qui discriminent et refusent d'aménager, création d'un service public de la vie autonome, droit à l'éducation inconditionnel, etc.

Le projet communiste est un projet émancipateur et de lutte contre toutes les oppressions, dans un esprit de solidarité. Nous voulons donc combattre les discriminations validistes auxquelles sont confrontées les personnes handicapées, notamment sur leur lieu de travail, combattre aussi les vexations et humiliations quotidiennes face à un environnement social inaccessible et à de multiples parcours d'obstacles tout au long de leur vie. ■



Total soutien des communistes des Landes à Sophie Binet, mise en examen pour «injures» suite à la plainte d'un groupuscule patronal proche du milliardaire d'extrême droite Pierre-Edouard Stérin.

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.



S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 30€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2532 – Jeudi 11 décembre 2025



Contrairement à ce que l'on entend ici ou là, la loi de 1905 n'est pas seulement une loi de liberté. C'est aussi une loi de libération.

Née d'un affrontement majeur entre la République et le Saint-Siège, la loi de 1905 fut l'aboutissement d'un combat politique et social.

Pour Jaurès, Briand et les républicains anticléricaux, la religion servait le pouvoir des classes dominantes. La séparation des Églises et de l'État devait libérer les consciences, permettre à chacun d'être pleinement citoyen.

Cent vingt ans plus tard, le PCF rappelle combien cette conquête reste d'actualité : contre les conservatismes religieux qui veulent restreindre les droits, contre l'instrumentalisation de la laïcité pour exclure, et pour que la loi de 1905 s'applique enfin partout dans la République..♦

Ce samedi 13 décembre, Place Saint-Roch à Mont-de-Marsan, aura lieu le 107ème rassemblement pour dénoncer les massacres, la famine que subissent le peuple de Gaza. Ces rassemblements sont à l'appel d'un collectif d'associations, de syndicats et de partis politique. Chaque samedi, ce sont des prises de parole, des minutes de silence pour demander un cessez-le-feu immédiat.

L'affrontement des États-Unis contre la Chine : Trump perd la première manche

La rencontre entre Donald Trump et Xi Jinping le 30 octobre dernier fut suivie de deux décisions importantes : la levée par la Chine de l'interdiction d'exportation de métaux rares vers les États-Unis et de surtaxes sur des produits américains et la décision de Trump d'abaisser de 20 % à 10 % la surtaxe douanière frappant les produits chinois.

Ces mesures sont prises pour une durée d'un an.

Il s'agit d'un échec de Trump un an après son arrivée à la Maison-Blanche sur ce qui demeure le principal front de la réorientation de l'impérialisme étatsunien : concentrer ses efforts contre la Chine alors que cette dernière pourrait devenir officiellement la première puissance économique mondiale d'ici 2030 (en parité de pouvoir d'achat, la Chine est la première puissance mondiale depuis 2014).

L'organe central du libéralisme, The Economist, conscient de la réalité de la recomposition des rapports de force internationaux, note, le 25 octobre dernier : « La Chine est en train de gagner la guerre commerciale ». La réponse chinoise aux menaces proférées par Trump en avril de porter les droits de douane à 100 % en date du 1er novembre ne s'est pas fait attendre. Elle a restreint les exportations de 7 éléments de terres rares, nécessaires pour les composants électroniques et l'industrie automobile, puis instaurer, le 9 octobre dernier, une licence d'exportation. En réponse, un accord fut signé entre les USA et l'Australie le 20 octobre avec pour objectif de diminuer la dépendance étatsunienne envers les terres rares chinoises mais il faudra plusieurs années pour prendre réellement effet.

Parallèlement, l'offensive globale de l'impérialisme US sur les droits de douane, en s'en prenant à tout le monde, le met lui-même en difficulté (exception faite de la capitulation de l'UE, qui compte désormais pour quantité négligeable dans la reposition des rapports de force mondiaux). La tournée sud-asiatique de Trump a été un échec. Aucun accord global a été signé.

Il convient d'ailleurs d'apporter notre solidarité à nos camarades du PC vietnamien qui ouvrent les travaux préparatoires au 14e congrès sous le signe de l'«autonomie stratégique», c'est-à-dire sur la volonté de ne se laisser emporter dans aucun bloc et de viser à l'autosuffisance.

Cependant la stratégie étatsunienne reste inchangée : «La Chine est le "défi structurant" : seule puissance à disposer à la fois de la volonté et des moyens (économiques, militaires, diplomatiques et technologiques) de contester la supériorité américaine, et de remodeler l'ordre international à son avantage. C'est désormais cet étalon qui constitue la mesure de la stratégie de défense, des structures de forces, des déploiements opérationnels des États-Unis. », est-il écrit dans la dernière édition de la stratégie nationale US.

La Chine a fait la démonstration qu'elle est prête à répondre là où cela fait mal aux attaques de Washington, mais elle doit également apporter des réponses aux importants déséquilibres internes du pays. C'est l'objet du 15e plan quinquennal qui a pour objectif d'inciter à la consommation des ménages (elle ne représente que 40 % du PIB aujourd'hui, contre 70 % aux États-Unis et 55 % en Europe). Le gouvernement a par ailleurs annoncé une allocation inédite de 3.600 yuans (433 euros) par an et par enfant jusqu'à ses trois ans, pour résoudre le problème démographique. La

manière dont ces déséquilibres et contradictions internes (pour un pays d'1,4 milliard d'habitants) vont pouvoir être résolus dans les prochaines années diront beaucoup des prochaines étapes du développement chinois et de leur nature.

Que retenir de cette séquence ?

- Tout d'abord, le système Trump n'est pas un rouleau compresseur. Il rencontre d'importantes contractions et des résistances qui le force à passer des compromis tactiques.

- Ensuite, face à lui, il n'y a pas un autre pôle structuré. Nous ne sommes plus dans un monde bipolaire. D'ailleurs, la Chine ne prétend nullement structurer un bloc : elle est en train de redimensionner et de revoir les modalités de la BRI («nouvelles routes de la soie») pour répondre à une partie des critiques qu'adressent les pays qui bénéficient de ce type d'investissement.

- Enfin, les recompositions du capitalisme mondial, qui échappent en partie à l'emprise des États-Unis, amènent l'émergence d'un sud global qui, avec ses contradictions, met en avant non pas l'idée d'un bloc alternatif, mais celle du multilatéralisme. Là est le grand enjeu international de ces prochaines décennies. Est-ce que c'est une spirale de blocs, ou bien une dynamique multilatérale, qui va l'emporter ?

Pour le PCF, une politique de paix implique une rupture avec la logique de blocs, qui est une logique de guerre, et une politique fondée sur le multilatéralisme et le respect du droit international.■

Article paru dans Communistes

LA SÉCURITÉ SOCIALE histoire et avenir d'un bien commun



La Sécurité sociale c'est le monde du travail qui s'organise pour qu'une partie de la richesse produite par son travail serve à la solidarité. Cet ordre social unique au monde, subi de profondes attaques. Pour la sauver, le PCF propose d'en **constitutionnaliser les principes** :

- son financement par la cotisation et pas par l'impôt,
- sa gouvernance par le monde du travail et les représentants des salariés,
- le principe « chacun cotise selon ses moyens, chacun reçoit selon ses besoins ».

CINÉ-DÉBAT

VENDREDI 19 DÉCEMBRE 18 H 30

Siège de la Fédération des Landes du PCF

7 rue Frédéric Bastiat

MONT-DE-MARSAN

« 100% Sécu »

réalisé par la fédération CGT des organismes sociaux

Débat en présence de **Maryline PETRY**, assistante au service médical de la CPAM des Landes, syndicaliste, responsable régionale de la fédération CGT organismes sociaux.

La Sécurité Sociale est au cœur des enjeux que sont la santé et la solidarité.



Ma Sécu, j'y tiens !



Municipales 2026 : comment ça se passe avec le nouveau mode de scrutin ?

En avril 2025, à quelques mois des échéances électorales, le mode de scrutin a été modifié. Cela suscite l'inquiétude voire la défiance de certain·es élu·es. Difficile de dire si ces nouvelles règles vont dissuader d'éventuels candidats. Certains y voient une contrainte de fusions de petites communes si elles n'arrivaient pas à réunir une liste. Fini le panachage qui permettait aux électeurs qui le souhaitent de choisir les personnes en cas de liste unique, ce qui est le cas de nombreuses communes des Landes. Fin des noms rayés, sinon le bulletin sera nul.

Les nouvelles règles pour les 15 et 22 mars 2026 :

- ⇒ **Scrutin de liste à deux tours, avec obligation de parité stricte (alternance femme-homme).**
- ⇒ **Listes complètes, avec possibilité de deux noms en moins au maximum, pour éviter les blocages dans les plus petits bourgs.**
- ⇒ **Fin du panachage : toute modification du bulletin entraînera sa nullité.**
- ⇒ **Élection des adjoints au scrutin de liste, avec parité.**
- ⇒ **Pas de fléchage communautaire : l'élection des conseillers communautaires continuera de se faire selon l'ordre du tableau.**

Pour éviter que cette règle ne soit trop contraignante pour les petites communes où les candidats ne seront peut-être pas légion, des exceptions sont tolérées.

Pour les villages de moins de 100 habitants où sept sièges sont à pourvoir, les listes pourront comporter entre cinq et neuf noms.

Pour les communes de moins de 500 habitants (onze sièges), les listes devront être comprises entre neuf et 13 et pour les communes de moins de 1 000 habitants, là où 15 élus sont attendus, un minimum de 13 candidats devront être couchés sur la liste et un maximum de 17.

Désormais, on votera pour une liste complète, et la répartition des sièges se fera automatiquement au prorata : si une liste obtient 50,1 %, elle décroche la majorité des sièges, le reste est réparti proportionnellement entre toutes les listes en lisse.

Comme l'a rappelé notre président de groupe, **« toute l'histoire de notre formation politique s'est construite sur la progression de l'accès des femmes aux responsabilités politiques et sur celle de leurs droits »**, a déclaré Julien Brugerolles, député communiste du Puy de Dôme au moment d'approuver cette avancée, même si le groupe eut préféré, vu le calendrier, que la modification concerne les élections suivantes.

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales. Dernier délai, le 5 février 2026. N'attendez pas le dernier moment. ■

ABONNEMENT 2026 AU JOURNAL « LES LANDES REPUBLICAINES »

Lecteurs de toujours, lecteurs plus récents, vous recevez chaque fin de semaine le journal Les Landes Républicaines.

Ce journal est le lien landais de l'actualité politique, sociale, nationale et locale.

Chaque semaine, la rédaction s'efforce de vous informer pour vous aider à décrypter l'actualité politique et nous vous remercions de votre fidélité.

Nous considérons que notre hebdomadaire **Les Landes Républicaines** est nécessaire et utile au décryptage politique dans le débat politique et social qui existe aujourd'hui.

Comme depuis quelques années maintenant, nous souhaitons amplifier la version numérique de notre hebdomadaire.

Nous souhaitons également gagner de nouveaux lecteurs, alors n'hésitez pas à faire connaître notre hebdomadaire autour de vous, dans vos familles, vos collègues, vos amis.

Pour les lectrices et les lecteurs qui n'auraient pas de mails, nous continuerons à envoyer le journal en version papier, ainsi que pour celles et ceux qui souhaiteraient poursuivre leur abonnement par envoi postal.

Le journal *Les Landes Républicaines* accompagne les luttes, porte les colères contre les inégalités croissantes, répond au matraquage idéologique des dominants, affirme les solidarités et la fraternité.

Pour toutes ces raisons, Les Landes Républicaines doivent vivre !

Réabonnez-vous !

Et nouveaux lecteurs, abonnez-vous ! ■

BULLETIN D'ABONNEMENT 2026 Les Landes Républicaines

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Localité.....

☐ **Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION PAPIER**

☐ **Je souhaite recevoir le journal
EN VERSION NUMERIQUE**

Mon mail.....@.....

☐ **Abonnement normal 30 €**

☐ **Abonnement de soutien 40 € ; 50 € ;
..... €**

**Landes Républicaines - BP 34
40001 MONT-DE-MARSAN Cedex.**

**Chèque libellé à l'ordre de
« SARL Les Landes Républicaines ».
Abonnement jusqu'au 30 Janvier 2026
A compter de cette date et sans retour de
votre part, l'abonnement aux *Landes*
Républicaines sera supprimé.**

Les communistes de la section Alfred Moulian (Résistant communiste fusillé en 1944) de Tyrosse-Soustons agissent pour la paix



Samedi 6 décembre 2025, un collectif de communistes a distribué un tract sur la déclaration des maires et élu-e-s communistes au 107^{ème} congrès des maires qui s'est tenu du 18 au 20 novembre 2025 au Paris Expo Porte de Versailles. Après la déclaration scandaleuse du général Fabien Mandon, chef d'Etat-major des armées (CEMA), les communistes dénoncent : «Entre guerre aux communes et guerre tout court, l'Etat au service de l'affaiblissement de la République». Avec leurs élu-e-s, les communistes défendent l'exigence de paix et d'émancipation humaine partout sur le territoire. Les armes et la guerre n'ont jamais réglé les conflits, mais ont toujours entraîné morts, destructions, mise en cause des lois républicaines. Et ce sont les initiatives diplomatiques et les négociations qui ont conduit à la paix dans le respect de la souveraineté des peuples. Après les crimes contre l'humanité commis en masse par les pouvoirs fascistes durant la 2ème guerre mondiale, les nations se sont dotées de l'Organisation des Nations Unies (O.N.U) et d'un Tribunal Pénal International afin d'éviter les guerres et sanctionner les responsables de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Mais il faut la mobilisation populaire pour la paix et l'épanouissement humain. C'est pourquoi il faut lutter contre l'augmentation des budgets militaires qui se font au détriment des budgets des collectivités locales et du progrès social et humain. En cette période de préparation des élections municipales la paix est un enjeu majeur pour le «bien vivre ensemble» dans les 35000 communes de France. Les personnes rencontrées au marché couvert récemment rénové de Capbreton ne s'y sont pas trompées et l'accueil réservé à l'initiative fut positif. La démarche militante est à multiplier. Si tu veux la paix, prépare la paix et non la guerre !■

G.D.

SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....

ADRESSE.....

CP.....VILLE.....

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :

« ADF-PCF40 »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

LA LUTTE DU PEUPLE SAHRAOUI

Ô fils du Sahara! Ô fils du Sahara! Sur le champ de bataille, vous êtes les détenteurs de la torche/ Sur la longue route faites la révolution/ Dans notre nation/ Et suivez cette voie pour elle./ Coupez la tête de l'envahisseur... Extrait de l'hymne national «Yabaniy al-Sahara» de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) du Sahara Occidental, adopté en 1976. Le Sahara occidental, territoire désertique de 266.000 km², proche de l'Algérie, du Maroc, de la Mauritanie, comprend un peu plus de 650.000 habitants. Le Front Populaire de libération de Sagui El Hamra (au bord de l'Atlantique, aux portes du Sahara, région de Laâyoune la capitale, appelée "la région des sables") et Rio de Oro (territoire de 184.000 km² entre le cap Blanc et le cap Bojador le long de la côte atlantique), connu sous le nom de Front Polisario qui, à sa création à Zouerate en Mauritanie, le 10 mai 1973, s'appelait Frelisario, mouvement politique armé qui combat pour l'indépendance. Ancien protectorat espagnol c'est la dernière colonie d'Afrique. El-Wali Mustapha Sayed (1949 -1976) est le fondateur du Polisario (forme abrégée, en espagnol, de Front populaire pour la libération de la Saguia el Hamra et du Rio de Oro). Le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté la résolution 2797, renouvelant le mandat de la MINURSO, (Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental) créée en 1991. Pourtant, 50 ans après le départ des colons espagnols, le peuple sahraoui attend toujours que ce référendum soit enfin mis en œuvre. Cette résolution, loin de faire avancer la décolonisation du territoire, s'inscrit dans une logique de statu quo qui légitime de fait l'occupation marocaine. Sous prétexte de «processus politique réaliste», plusieurs puissances, au premier rang desquelles les États-Unis de Donald Trump, mais aussi la France d'Emmanuel Macron, cherchent à imposer une prétendue «autonomie» du Sahara occidental sous souveraineté marocaine. En réalité, il s'agit d'un déni pur et simple du droit du peuple sahraoui à disposer de lui-même. Derrière la diplomatie de façade se cache la défense d'intérêts économiques et géostratégiques par le contrôle des ressources naturelles (mines de phosphates, pêche, terres rares...). Accords commerciaux illégaux, changement de partenaires privilégiés, la propagande colonialiste instrumentalise le droit international avec la complicité des États occidentaux et le régime marocain. Depuis des décennies, Rabat bafoue les résolutions de l'O.N.U, réprime les militants sahraouis, pille les richesses du territoire et maintient une politique d'occupation coloniale dans le silence des médias avec la bienveillance des puissances impérialistes. Soyons solidaires avec le peuple sahraoui et le Front Polisario, seul représentant légitime de la lutte des peuples du Sahara pour la liberté et l'indépendance. Il faut que la France reconnaisse officiellement la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et qu'elle œuvre à la mise en œuvre du référendum d'autodétermination, conformément aux résolutions de l'O.N.U. Exigeons la libération de tous les prisonniers politiques sahraouis détenus par le Maroc, notamment les militants du Front Polisario enfermés en violation des droits humains dans les territoires occupés. Alors que l'impérialisme tente encore de remodeler les frontières selon ses intérêts, la lutte du peuple sahraoui nous rappelle que la décolonisation n'est pas achevée dans un certain nombre de territoires. Luttons aux côtés de celles et ceux qui, malgré la répression et le silence, continuent de se battre pour obtenir le droit à disposer d'eux-mêmes. Libertats é autodeterminacion eston los drets dos publes (Libertés et autodétermination sont les droits des peuples).■

Roger La Mougne